

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	72 (1943)
Heft:	11
Rubrik:	La "Codex"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La « Codex »

L'œuvre d'extension des cultures des Fédérations régionales I et II de l'Union suisse des coopératives de consommation (U. S. C.) est née ces derniers mois au pied de la pittoresque petite ville de Gruyères, perchée sur sa colline. Celui qui jette aujourd'hui un coup d'œil sur les deux immenses champs de pommes de terre, d'une étendue de 6 à 11 hectares respectivement, ne peut se rendre compte des énormes difficultés qu'il a fallu vaincre. Un travail acharné a transformé ce qui n'était encore, il y a peu, que forêts et marécages en une œuvre digne d'être vue. C'est donc avec un orgueil bien compréhensible que les directeurs de la « Codex » ont conduit récemment une nombreuse troupe de visiteurs, composée de représentants de coopératives de la Suisse romande, de l'U. S. C. et de la presse, à travers les champs qui annoncent une récolte abondante. Il a même fallu construire le long de la Sarine de véritables digues pour protéger le pays des inondations.

Des experts avaient déclaré qu'il était impossible d'obtenir, ici, la première récolte dès cet automne. Et pourtant — fruit des efforts accomplis en commun — l'impossible est devenu possible.

Tout le pays est parcouru par un splendide canal d'assèchement, qui n'est qu'une des preuves des difficultés qu'il a fallu surmonter. D'autres difficultés se révèlent en toute netteté lorsqu'on considère, à côté de la remise, d'énormes tas de bois. On a pu accumuler ici de grandes quantités de bois à brûler, qui ont été mises à la disposition de la commune de Gruyères.

Mais le plus important de tout, c'est qu'une grande partie de ces travaux ont été rendus possibles grâce à des aides volontaires. Ces offres de travail volontaire se sont exprimées de mille façons tant de la part des coopératives suisses-allemaniques que de celle des coopératives romandes. N'est-ce pas là un témoignage qui ouvre également des perspectives favorables pour la collaboration dans d'autres domaines ?

Récupérons les boîtes de conserves

Malgré les différents appels lancés dans la presse, le public n'a pas encore suffisamment compris l'importance de la récupération des boîtes de conserves.

La conserve a de nos jours une importance considérable, puisqu'elle doit permettre d'assurer le ravitaillement de la population durant la période où la pénurie des fruits et légumes frais se fait particulièrement sentir. Aussi, est-il indispensable que l'industrie dispose d'une quantité suffisante de boîtes de fer blanc.

Or, l'importation du fer blanc est quasi arrêtée ; il ne nous reste donc comme ressource que de récupérer les boîtes usagées. Chaque ménagère doit donc se faire un devoir de nettoyer et de sécher les boîtes immédiatement après les avoir ouvertes, puis de les rendre à son épicier. Il ne doit plus arriver que des boîtes en bon état soient jetées à la poubelle, car *rien ne doit se perdre*. Seules les boîtes rouillées doivent aller au vieux fer pour la récupération du fer et de l'étain.

La reprise des boîtes vides est, par conséquent, devenue une nécessité impérieuse, car plus l'industrie recevra de boîtes en retour, mieux elle pourra assurer l'approvisionnement de la population en conserves.

Un service spécial de récupération des boîtes de conserves auprès des épiciers est organisé.

Office communal pour la récupération des déchets : J. BLANC.